

DANS LE CADRE DE SA FETE COMMUNALE, AUVERS-SAINT-GEORGES ORGANISE

SA 30ème BROCANTE-VIDE GRENIER "PAYSANNE"

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION



A remplir en intégralité et à renvoyer le plus tôt possible accompagné de votre règlement à l'ordre du Trésor Public :
MAIRIE D'AUVERS SAINT GEORGES/BROCANTE 2019

Place du Général Leclerc
91580 AUVERS SAINT GEORGES
Tel : 01 60 80 34 01 - Fax : 01 60 80 58 85
Mail : mairie.auvers-saint-georges@orange.fr



Prix de l'emplacement de 5 mètres (emplacement numéroté) :

- 15 € pour les Auversois (limité à 3 emplacements par famille).
- 25 € pour les extérieurs et tout emplacement supplémentaire.

RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION :

NOM : **PRENOM :**

Date et lieu de naissance :

(Pour les commerçants, n° Registre du Commerce)

Adresse :

Pour les Auversois, merci de joindre un justificatif de domicile

TEL : Fixe : **Portable :**

Pièce d'identité n° :

Date de délivrance :

Par :

Nombre d'emplacements souhaités :



Je m'engage à ne pas participer à plus de deux ventes au déballage au titre de l'année 2019.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement au verso.

Date et Signature

Extrait de l'article L310-2 du code de commerce :

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels usagés deux fois par an.